

# Le fil rouge

REVUE TRIMESTRIELLE  
DÉPARTEMENTALE  
D'HISTOIRE SOCIALE  
2<sup>E</sup> TRIMESTRE 2017  
N°62 -12€



## L'ADIAS ACH

Pour la sauvegarde et la mise en valeur  
du patrimoine de la navale havraise p.3



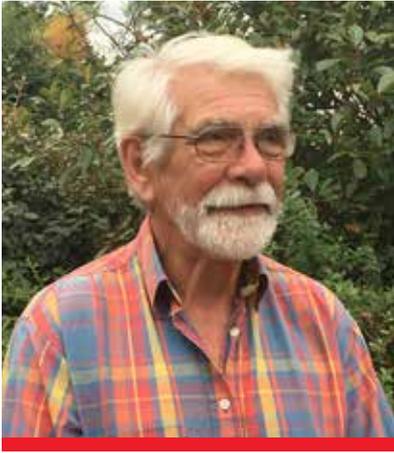
**Pôle Image: pour conserver  
la mémoire audiovisuelle  
en Normandie p.9**



**La médaille du travail  
ou la Nation  
reconnaisante p.12**



**Spectacle:  
Voyage en terres d'espoir  
La Seine-Maritime p.14**



## Sommaire

p. 3

L'ADIAS ACH pour la sauvegarde et la mise en valeur du patrimoine de la navale havraise

p. 7

Des hommes... une entreprise d'Antoine Fiszlewicz

p. 8

Raymond Lecacheur

p. 9

Pôle Image: pour conserver la mémoire audiovisuelle en normandie

p. 12

La médaille du travail ou la Nation reconnaissante

p. 14

Voyage en terres d'espoir La Seine-Maritime

p. 15

Bulletin d'abonnement

p. 16

Partenariat TLC

# Vous avez dit *Fil rouge* ?

Ce numéro 62 vous présente quelques histoires sociales ayant à voir avec l'Histoire avec un grand H, et les moments présents...

**P. 7 /** L'histoire d'une entreprise, faite de luttes, de mutations d'une entreprise aux noms multiples, qui a commencé avec Schneider, et s'appelle aujourd'hui Safran Nacelle, relatés dans un livre à l'occasion du cinquantenaire du C.E. : « Des hommes, une entreprise » dont le titre donne le ton.

**P. 3 /** L'histoire de la création d'une association de défense de salariés de la construction navale qui a ajouté à son rôle d'aide, la conservation de la mémoire « ouvrière », ses luttes, ses technicités, ses solidarités, toute une richesse préservée par la volonté de militants syndicaux : l'A.D.I.A.S.

**P. 12 /** L'histoire de la médaille du travail: motivations, raisons, qui amènent à ce que la République, l'État, et même le patronat honorent le travail, l'ancienneté au travail comprise comme une fidélité. Cette médaille honorifique, un peu paternaliste, qui cache mal ce que la classe possédante doit au travail est cependant appréciée par celle ou celui qui la reçoit.

**P. 9 /** L'histoire, en ce qu'elle est concrètement permise par la mémoire et les archives conservées. C'est l'objet de cet article sur Pôle Image. Pôle Image pour récupérer, conserver, rénover pour mettre à disposition toute ou partie, grandissante des archives visuelles.

**P. 8 /** L'histoire par le portrait, celui d'un grand militant: Raymond Lecacheur qui a beaucoup donné d'énergie pour l'amélioration du sort des travailleurs, la Paix, les libertés, le progrès social, la dignité.

L'Histoire alors, c'est le passé? La preuve que non, puisqu'elle concourt à faire découvrir ce qui a façonné notre société, ce que nous sommes. L'Histoire Sociale, souvent parent pauvre de l'histoire officielle racontée par les médias, mais si importante pour comprendre d'où on vient, ce qui nous arrive et où nous en sommes, ce vers quoi tendre, et où nous pouvons aller, rassemblés. Une sorte de *Fil rouge* !

François Auvray

## NOTRE INSTITUT D'HISTOIRE SOCIALE DÉMÉNAGE

À partir du 1<sup>er</sup> mai 2017, notre Institut CGT d'Histoire Sociale de Seine-Maritime quitte ses locaux de l'avenue Jean Rondeaux et est accueilli à La Maison du peuple de Sotteville-lès-Rouen 161 rue Pierre Corneille, 76300 Sotteville. C'est là que désormais vous pourrez nous retrouver tous les jeudis après-midi.

N° 62 – 20<sup>e</sup> année  
 Edité par l'IHS CGT 76  
 Tél.: 02 35 58 88 60  
 Courriel: ihs76@cgt76  
 Site: www.ihs76-lefilrouge.fr

N° ISSN: 1625-4503  
 N° Siret: 7529047220028

Directeur: Jacky Maussion  
 Responsable de la publication : Jacques Defortescu

Ont participé à ce numéro: François Auvray, Jean Louis Jegaden, Michel Croguennec, Agnès Deleforge, Annick Brunet-Lefevre, Robert Privat, Jacques Defortescu.

Iconographie: Archives IHS CGT 76, ADIAS ACH, Mahn/Pôle Image Haute-Normandie, Archives municipales de Petit Quevilly, J. Defortescu.

Conception graphique: Médiris  
 04 37 28 93 35  
 www.facebook.com/agence.mediris  
 Numéro d'émetteur : 522992.

Imprimerie: Public Imprim.



# L'ADIAS ACH pour la sauvegarde et la mise en valeur du patrimoine de la navale havraise

## Les conditions de la création de l'Association de Défense des Intérêts des Anciens Salariés des ACH (ADIAS ACH) au Havre

Lorsqu'en mars 1995 nous étions informés de la prise de commande de trois transporteurs de produit chimique pour l'armement norvégien, Stolt Nielsen, nous étions loin d'imaginer que nous enregistrons notre dernière commande et quelle amènerait à la fermeture du chantier naval havrais, ACH Construction Navale. Et pourtant le doute arriva très vite. Les premières réunions du Comité d'Entreprise où nous furent remis les spécificités techniques des navires,

les conditions économiques de la prise de cette commande, délais de construction, nombre d'heures de travail et conditions financières. Les craintes d'aller vers un gouffre financier pour le chantier étaient bien réelles. Mon propos ici, n'est pas de développer les difficultés de réalisations de la commande qui s'empièrèrent tout au long de ces mois, ni de relater l'exemple de conflit qui suivit avec les salariés du chantier et leur syndicat CGT, pour que «le Havre vive avec sa navale», mais les conditions qui nous ont amenés à mettre en place une association pour défendre les intérêts des salariés du chantier.



Par Jean-Louis Jegaden

**1** Une des multiples manifestations contre la fermeture des ACH. © Adias ACH.

**Il faut donc passer rapidement de mars 1995, à juin 1999.**

Pendant quatre ans, les salariés se sont battus avec détermination pour sauver le chantier de construction navale, mais, sans jamais fermer le chantier et en poursuivant la construction des transporteurs de produits chimiques. Mais quelles que soient les solutions de reprises mises en avant, la volonté politique de fermer le chantier demeurait la plus forte au niveau de l'État.

Même si nous nous y étions opposés avec la plus grande vigueur, il a bien fallu se résoudre à engager des négociations sur le plan social.

Après des jours, des nuits, des semaines d'allers et retours le Havre-Bercy, le Havre-Préfecture à Rouen, le plan social se dessinait et avec lui tout un panel de mesures pour aider les salariés des ACH CN à retrouver un reclassement, un emploi, passant par des formations, des aides de toutes sortes pour aider à la mobilité, la création d'entreprises, etc.

Et il faut bien avouer que toutes ces mesures d'accompagnement n'avaient, à cet instant, pour les salariés, que peu d'intérêt, au regard du montant de la prime de départ qui leur serait attribuée.

**2** Braseros devant le chantier des Neiges.  
© Adias ACH.

**3** Devant la sous-préfecture du Havre.  
© Adias ACH.

**« Les craintes d'aller vers un gouffre financier pour le chantier étaient bien réelles. »**

Sauf que pour le syndicat CGT du chantier, les expériences passées des fermetures des chantiers de Dunquerque, la Seyne, la Ciotat et plus près de nous La Rochelle, nous avaient appris que les difficultés arrivent rapidement, après la signature du plan social, face aux réalités du marché du travail et à la confrontation des salariés à cette réalité à laquelle ils ne sont pas préparés. Il était donc indispensable de pouvoir continuer à les accompagner après la fermeture des chantiers. D'être à leurs cotés, et d'être officiellement reconnus pour effectuer cette mission alors même que nous n'aurions plus de mandats syndicaux, en y impliquant les intérimaires et les CDIC (contrat à durée déterminée de chantier).

Ainsi naquit l'idée et notre exigence avant la signature du plan social et l'accord de fin de conflit, de créer une association des anciens salariés des ACH, association reconnue par les pouvoirs publics et créée par le secrétaire du Comité d'Entreprise qui en serait le Président.

**En août 1999 les statuts de l'ADIAS ACH étaient déposés, l'Association de Défense des Anciens Salariés des ACH était née**

C'est l'entreprise SODIE qui s'est vu confier la cellule de reclassement avec, c'était notre demande, une société havraise, Word mas. Nous avons également obtenu le recrutement par la SODIE de quatre militants du chantier, intégrés à la cellule de reclassement. Ce qui s'avéra, par la suite, des plus précieux,





tant les salariés du chantier se trouvaient désespérés face aux personnels de la cellule de reclassement, envers lesquels la confiance pour leur retrouver du travail était limitée. D'autant que la désillusion était forte pour ceux qui pensaient qu'avec leur qualification professionnelle, retrouver un emploi serait un jeu d'enfant. Hélas pour nombre d'entre eux, la pancarte de manifestants professionnels, leur collait plus à la peau que leur savoir-faire dans leur métier.

Les vagues de licenciements se succédaient. Nous nous étions engagés à finir les navires en cours. Ce qui fait que les salariés étaient licenciés au fur et à mesure que les chimiquiers se terminaient.

2 août 1999: 120 licenciements.

16 août 1999: 120 licenciements.

30 août 1999: 160 licenciements.

4 octobre 1999: 100 licenciements.

2 novembre 1999: 100 licenciements.

15 décembre 1999: 50 licenciements.

Et avant le 30 juin 2000 seront licenciés les salariés ayant choisi l'allocation Spéciale du Fonds National pour l'emploi et les salariés nécessaires pour mener à bien la liquidation amiable de la société ACH CN. L'adhésion à la cellule de reclassement était facultative, mais seulement une trentaine de salariés refusèrent de la rejoindre.

## « Hélas pour nombre [de salariés], la pancarte de manifestants professionnels, leur collait plus à la peau que leur savoir-faire dans leur métier. »

839 salariés étaient concernés par le plan social. 30 refusèrent l'antenne de reclassement. 56 départs FNE. La longue période de la recherche d'une « solution définitive » débutait. Longue période car, une des clauses du plan social, stipulait que la cellule de reclassement prendrait fin quand TOUS les salariés auraient trouvé une solution définitive.

« Les mesures ainsi définies doivent permettre le reclassement de l'ensemble des salariés. Le dispositif sera maintenu tant que cet objectif ne sera pas atteint, conformément au cahier des charges de la SODIE. » (Extrait du protocole d'accord relatif à l'arrêt d'activité de la société ACH CN)

Le plan social était clos le 1<sup>er</sup> février 2006 avec la création de 3 contrats d'avenir au sein de l'ADIAS ACH.

**4** Prise de parole lors du lancement d'un des derniers navires construits aux ACH.

© Adias ACH.



5



6



7

## « Sans l'association, tout disparaissait. »

**5 6 7** Dans les locaux de l'ADIAS ACH dans le quartier des Neiges au Havre, le patrimoine des chantiers navals havrais.  
© J. Defortescu.

### La sauvegarde et la mise en valeur des archives et du patrimoine

Rapidement, l'ADIAS ACH élargissait son champ d'action avec la sauvegarde et la mise en valeur des archives et du patrimoine muséographique des ACH. En effet la question de la conservation des archives se posait : qui pour les conserver ?

La municipalité de droite de l'époque ne voyant aucun intérêt à conserver ces « vieux papiers poussiéreux, qui n'intéressent personne ».

Dans ces conditions ce sont les Archives Départementales qui proposent de sauvegarder ce patrimoine qui, à notre grand regret, devra quitter le Havre !

L'association décide alors de prendre en charge les archives administratives, notamment les bulletins de salaires du personnel, ce qui s'avérera d'une grande utilité par la suite, notamment pour les reconstitutions de carrières et les dossiers de demande de départ en allocation de cessation d'activité des travailleurs de l'amiante (ACATA), dossier de préjudice

d'anxiété ou dossier FIVA. Nous prîmes également en charge les archives techniques des navires construits depuis 1980, ce que l'on appelait les archives vivantes du chantier. Le patrimoine muséographique, maquettes de navires, outillages, gabarits de formes, maquettes d'essais, etc. furent ainsi retirés des mains du liquidateur qui organisait la vente publique de l'ensemble. Sans l'association, tout disparaissait.

Aujourd'hui, l'ADIAS ACH compte 92 adhérents après 17 années d'existence, et un Conseil d'Administration dynamique qui n'hésite pas à s'investir. En 2019 nous fêterons les 20 ans de l'association.

Du 17 mai au 30 juin 2017, à l'occasion des 500 ans de la Ville du Havre, l'ADIAS ACH présentera dans le hall de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Havre une exposition :  
**500 ans de construction navale au Havre**



## Des hommes... une entreprise

d'Antoine Fiszlewicz

Par Jacques Defortescu

Le Comité d'entreprise de Safran Aircelle au Havre, le 28 juin 2014 a fêté ses cinquante ans. À cette occasion, Antoine Fiszlewicz a décidé de poursuivre l'écriture de la 4<sup>e</sup> partie «La décennie des mutations» du livre écrit en 2004 pour les 40 ans sur l'histoire du site gonfrevillais. Ce livre s'enrichit d'une véritable histoire qui se confond avec l'histoire sociale de notre pays. En effet, l'histoire de l'usine commence il y a plus d'un siècle par Henri Schneider, puis par les Forges et Chantiers de la Méditerranée. Le livre revient sur ce siècle. S'il brosse la mémoire de Safran Aircelle, pour autant ce n'est pas seulement celle de ses différentes raisons sociales ou de ses productions. C'est surtout l'histoire de celles et ceux qui ont enrichi l'entreprise. Celle des hommes et des femmes élus au CE ou membres du CHSCT, délégués du personnel, délégués locaux ou centraux, militants, militantes syndicalistes qui ont fait de l'usine ce qu'elle est aujourd'hui. Jour après jour, ces hommes, ces femmes, ont œuvré inlassablement, jours après jours et parfois leurs nuits, leurs soirées, leurs week-ends, sacrifiant bien souvent leur vie familiale. On pense à des militants comme Jean Pierre Zafran, Raymond Lecacheur, François Auvray,

## « C'est surtout l'histoire de celles et ceux qui ont enrichi l'entreprise. »

et surtout Henri Mehl. On y retrouve les témoignages de dizaines de salariés, ouvriers, cadres, techniciens, médecin du travail, Ingénieur, directeur et retraités. Loin d'être un livre nostalgique sur le passé, cet ouvrage revient au contraire sur les mutations de l'entreprise au fil des ans, et sur son avenir, avec les productions d'Airbus (A 380, A 330, A 320, A 318, A 340-500/600, A 320 neo, A 330 neo), Comac, Boeing, etc.

### L'auteur: Antoine Fiszlewicz



Antoine-Patrick Fiszlewicz est né le 20 novembre 1954 à Paris. Il fut un « Touche à tout ». Travailleur agricole, ouvrier à la chaîne, magasinier, préparateur de commandes, manutentionnaire, facteur, standardiste-réception-

niste, assistant commercial... Il devint journaliste en 1995 pour un bihebdomadaire : Le Sénonais libéré. En 1999, il suivit son épouse en s'installant au Havre. Il collabora alors régulièrement à une vingtaine de journaux ou de magazines dont La Scène (journal de référence des professionnels du spectacle), L'itinérant (journal de lutte contre l'exclusion) Océanes (magazine municipal du Havre), Actualités (journal municipal de Gonfreville l'Orcher). Il fut l'auteur de six livres, de quatre guides « Petit futé » et de l'adaptation française d'une écrivaine koweïtienne Bazza el Batini sur le folklore de l'ancien Koweït. Parmi ses livres, on peut citer notamment « Cirques et Compagnie » qui a été diffusé dans les bibliothèques canadiennes, « Une ville un peuple » qui retrace les 10 ans de solidarité avec les saharaois et la ville de Gonfreville l'Orcher. Il a aussi écrit « 2 ou 3 choses que je sais du grain à démodre » à l'occasion des 10 ans de ce festival du cinéma gonfrevillais, unique en son genre, « Havrais, ah quel estuaire ! » en collaboration avec Eddy Simon, Le livre du CE Hispano en 2004 à l'occasion des 40 ans du CE « Des hommes, une entreprise » et dernièrement « Culture et Démocratie » un ouvrage collectif, à l'occasion des 50 ans de l'« Association Maison de la Culture » du Havre.

Nous conserverons un très bon souvenir, puisqu'il a écrit en 1999 « Pages d'Histoire Sociale, Témoignages de Syndicalistes », publié par notre IHS en collaboration avec la région CGT Normandie, qui retrace 42 portraits de militants CGT de Haute Normandie. Antoine Fiszlewicz nous a quittés, le 16 octobre 2016 dernier, à son domicile havrais.

# Raymond Lecacheur

Né le 1<sup>er</sup> juillet 1936 à Manneville la Goupil (Seine-Inférieure, Seine-Maritime); ouvrier métallurgiste, syndicaliste CGT du Havre ; secrétaire de la fédération communiste de Seine-Maritime.

Par François Auvray et Jacques Defortescu



**« Raymond Lecacheur adhéra à la CGT en 1958, dès son retour du service militaire. »**

**1 Raymond Lecacheur en 1968.**

© Copyright Maitron/Éditions de l'Atelier.

Raymond Lecacheur est né à Manneville la Goupil, près du Havre. Huitième de quatorze enfants du couple André et Denise Lecacheur. André son père travailla aux Tréfileries et Laminoirs du Havre, puis fut maçon à l'entreprise de Travaux Publics « Robert » à Montivilliers.

À quatorze ans, Raymond Lecacheur devint apprenti à l'école de formation professionnelle normale (EFPN) de l'AHE (Ateliers de Construction du Havre) à Gonfreville l'Orcher. Cette entreprise devint le 30 novembre 1963 Snecma-Normandie, puis changea souvent de nom et de direction.

Mobilisé 24 mois, il fit ses classes à Kaiserslautern, puis fit 20 mois en Algérie en pleine guerre. À son retour, il se maria, et eut une fille et deux garçons. Raymond Lecacheur adhéra à la CGT en 1958, dès son retour du service militaire. C'est cette même année qu'il adhéra au Parti communiste français. Il avait aussi une autre passion à cette époque : la moto. À la cession de l'AHE, il prit de plus en plus de responsabilités syndicales. Dès 1964, il fut élu secrétaire du syndicat CGT de l'entreprise. En 1966, il devint secrétaire du syndicat des métaux du Havre en remplacement de Bernard Isaac, appelé au secrétariat départemental de la CGT. Lors du congrès des 4 et 5 février 1967, il fut élu à la commission exécutive de l'Union des syndicats CGT du Havre.

Pendant les grèves de 1968, il joua un grand rôle dans la conduite et l'extension du mouvement de mai-juin dans la métallurgie et même au-delà.

Lors du 26<sup>e</sup> congrès de l'UD de Seine-Maritime du 12 au 14 décembre 1968, il fut élu à la commission exécutive. En 1969, il fut élu à la commission exécutive de la fédération CGT des travailleurs de la métallurgie CGT au plan national.

En 1970, Raymond Lecacheur fut élu secrétaire adjoint de l'USTM CGT (Union Syndicale des Travailleurs de la Métallurgie CGT de Seine-Maritime) organisme qui coordonna et impulsa l'organisation et les luttes syndicales des 13 000 syndiqués (pour 83 000 salariés) et cela jusqu'en 1972.

En 1975, il quitta ces responsabilités syndicales, et devint secrétaire de la fédération de Seine-Maritime du PCF. En 1977, Raymond Lecacheur fut élu conseiller municipal de Montivilliers près du Havre sur une liste d'Union de la gauche. En 1981, il devint adjoint au maire socialiste de Montivilliers, il le resta jusqu'en 2001.

Syndicaliste, responsable politique, élu, puis retraité, il a toujours veillé à aider la population, à en être proche, à faire avancer les consciences et mobiliser pour gagner et progresser. Il resta adhérent de la CGT toute sa vie.

Raymond Lecacheur souffrit pendant de nombreuses années d'une maladie grave. Atteint de myopathie, qui le handicapa toute sa vie, il mourut le 24 août 2003. Dans le prolongement de son action et ses engagements humanistes, il donna son corps à la science pour aider la recherche sur les maladies orphelines.

Un hommage public lui fut rendu à Montivilliers auquel participa une partie importante de la population montivillonnaise et de nombreux camarades et amis.

<http://maitron-en-ligne.univ-paris1.fr/spip.php?article146668>, notice LECACHEUR Raymond, Bernard par François Auvray, Jacques Defortescu

## SOURCE BIBLIOGRAPHIQUE

Archives CGT 76, PCF 76.

Renseignements familiaux. Notes de Gilles Pichavant.



# Pôle Image : pour conserver la mémoire audiovisuelle en normandie <sup>1</sup>



Par Jacques Defortescu

Ce mardi, j'avais rendez-vous avec Annick Brunet-Lefevre, directrice adjointe et Agnès Deleforge, chargée de mission de la Mémoire Audiovisuelle à « Pôle Image Haute-Normandie » au 115 boulevard de l'Europe à Rouen, dans ce magnifique bâtiment autrefois « École Normale des Instituteurs », devenu depuis un « Pôle Régional des Savoirs ». Mon but étant d'en savoir un peu plus sur cette institution chargée, notamment, de conserver les films liés à la vie quotidienne, aux manifestations sociales en Normandie, etc.

## L'association « Pôle Image » a plusieurs cordes à son arc

- Le département « cinéma et audiovisuel » développe la diversité de la création audio-visuelle grâce à un fonds d'aide régional et à l'occasion de festivals, de fêtes du court métrage et d'événements divers et variés.

- En son sein, la mission « accueil de tournage » s'occupe, sur demande des productions, de trouver des techniciens, des figurants, des décors (naturels ou chez des particuliers) pour les créations audiovisuelles.
- Le département « éducation » coordonne une activité spécifique cinématographique vers les scolaires et/ou les publics « empêchés » (Ehpad, centre de

**1** Les locaux de Pôle Image situés dans l'ancienne École Normale de Rouen, 115 av. de l'Europe.

© J. Defortescu.

**1.** Notre IHS CGT 76 avait déjà, le 20 mai 2008, grâce à la collaboration avec « Pôle Image », organisé la projection du film « Mai 68 » tourné au Havre, à Cléon par Rémy et Michel Wermester, commenté par ce dernier (fonds MAHN), lors du colloque organisé pour les 40 ans de Mai 68, dans la salle des fêtes du Conseil Général.

détention, IME, ITEP, etc.) et les associations d'éducation populaire.

- **Le département photographique** gère tout ce qui concerne la photo patrimoniale et contemporaine et la médiation culturelle du domaine public. Il a pour cela un centre d'exposition permanent, 15 rue de la Chaîne à Rouen et des expositions « hors les murs » comme celle du 16 au 24 juillet 2016, à l'abbatiale Saint-Ouen à Rouen, avec une magnifique exposition du photographe William Klein, dans le cadre de Normandie Impressionniste qui rencontra un grand succès.

Tous ces départements, y compris la Mémoire Audiovisuelle dont nous parlerons ensuite, regroupent 17 salariés, travaillant dans la transversalité de « Pôle Image » sous la responsabilité d'un directeur: Denis Darroy, depuis 2009 et du président de l'association loi 1901 « Pôle Image »: Jean-Pierre Le Cozic.

La Mémoire Audiovisuelle du Pôle Image Haute-Normandie, a pour mission d'assurer la sauvegarde et la valorisation d'archives et documents audiovisuels du patrimoine, professionnel et amateur, ayant pour thématique ou pour cadre la Haute-Normandie.

Cette institution Initiée par l'IRIS (Institut Régional de

l'Image et du Son) en 1986, œuvre depuis cette date à retrouver et faire découvrir, notamment par le biais des films qualifiés d'Inédits (non destinés à l'origine à une diffusion dans les circuits professionnels de l'audiovisuel) une mémoire collective à travers ces documents retraçant des événements de la vie locale (les cinéastes amateurs étant pendant longtemps les seuls pourvoyeurs d'images régionales avant l'existence des chaînes de télévision).

Cette mémoire audiovisuelle et c'est notamment ce qui fait notre particularité, notre singularité sont les archives privées, liées à la vie quotidienne, à la vie sociale, au monde du travail.

Une fois que ces films sont récupérés par Pôle Image, une fois les conventions signées avec les ayants droit, un contrat de dépôt et de cession de plan sont rédigés. Les « réalisateurs amateurs » restent propriétaires des supports, ou en font don à Pôle Image. Dans tous les cas, une copie est remise au propriétaire ou à sa famille. Ces conventions de cessions permettent de faire connaître les films à l'occasion d'actions pédagogiques, auprès de chercheurs, étudiants et de tout ce qui est du ressort de diffusions extérieures, comme par exemple des extraits qui pourraient être utilisés

**2 3** Des milliers de bobines de films classées et référencées par les services d'Agnès Deleforge.

© J. Defortescu.



2



3

### Jean-Pierre Le Cozic

Né le 18 juillet 1948 à Rouen. Enfance passée à Saint-Martin du Vivier, puis à Oissel où ses parents tiennent un commerce de radioélectricité. Études à Oissel, puis aux lycées des Bruyères et Pierre-Corneille. Vers 1965, ses parents lui offrent une caméra lorsqu'il passe son brevet et, avec des camarades de classe (dont le comédien Alain Bézu), il commence à réaliser des petits films de fiction, notamment une adaptation du Grand Meaulnes, roman d'Alain Fournier. Son passage au lycée le met en contact avec plusieurs professeurs férus de théâtre et de cinéma. Alain Van Der Malière et Jean-Claude Guezennec, ce dernier initiateur du groupe cinéma Archimède et du Centre Normand d'Études Cinématographiques (1966). Il participe alors à de nombreux stages « cinéma » d'abord comme élève puis bientôt comme animateur. Après son service militaire, il fait partie de la troupe théâtrale La Pie Rouge dont il partage les premières créations. Au milieu des années soixante-dix, sa vie professionnelle le mène à collaborer au quotidien Rouen Normandie Nouvelles, puis à intégrer l'administration régionale du ministère Jeunesse et Sports. Il y est bientôt mis à disposition d'abord du Centre Normand d'Études Cinématographiques et de l'Institut Régional de l'Image et du Son (créé en 1979), embryons de ce qui deviendra le Pôle Image Haute Normandie. En tant que cinéaste, il est la cheville ouvrière d'un grand nombre de films, qu'ils soient de fiction, d'animation, reportages, documentaires et d'initiation pédagogique. Tel, pendant près de 40 ans, il participe à l'histoire cinématographique locale tant au plan amateur que professionnel et pédagogique.

Source: [www.archives en ligne.fr](http://www.archives en ligne.fr), rubrique cinéaste.



par des tiers. Dans le cas d'utilisation commerciale, Pôle Image reverse des droits aux ayants droit. Dans la mesure du possible, Pôle Image rédige des biographies d'auteurs et fait les commentaires par écrit, ou collecte des informations sur la famille. En se rendant sur le site on peut retrouver des auteurs que nous connaissons bien : Jean Lemoine qui fit un film en 1963 sur une manifestation sur le désarmement nucléaire où on retrouve Colette Privat ; ou encore Albert Perrot qui fit un film sur les grèves de mai 1968, et encore François Le Gouarder qui fit un film sur le conflit du France en 1974, etc.

Pôle Image conserve ainsi quelques 2389 films qui vont de 1924 à 1996, qui peuvent être consultés par tous à tous moments sur le site : [www.archivesenligne.fr](http://www.archivesenligne.fr). Bon nombre d'entre vous, soit à titre personnel, soit dans le cadre de l'activité syndicale, ne sachant quoi faire de vieux films tournés en super 8 ou autres formats, en les remettant à Pôle Image, permettront ainsi de leur donner une nouvelle vie (Pôle Image vous remettant une copie).

### L'avenir de Pôle Image sera Normand

L'arrivée de la nouvelle région normande a, bien sûr, des conséquences sur la nouvelle organisation de Pôle Image. Le financement quasi exclusif qui était celui de la région Haute-Normandie devrait se trouver conforté dans la nouvelle structure qui verra le jour dans le courant 2017, d'après Annick Brunet-Lefevre, vraisemblablement à l'automne. À Pôle Image, va s'adjoindre la Maison de l'Image Basse-Normandie, institution de Basse-Normandie. Le siège de cette nouvelle institution sera à Rouen avec des espaces de travail sur Caen.

Les dirigeants de Pôle Image pensent que les lecteurs

## « Cette mémoire audiovisuelle [...] sont les archives privées, liées à la vie quotidienne, à la vie sociale, au monde du travail. »

du *Fil rouge* et les membres de l'Institut CGT d'Histoire Sociale ont un rôle à jouer important dans nos relations avec leur organisme, par notre regard et notre intérêt pour l'histoire sociale en Seine-Maritime, et par la connaissance et la valorisation des fonds venant d'un public familial et/ou institutionnel comme les syndicats et /ou Comités d'Entreprises.

Nous pouvons aussi beaucoup aider Pôle Image par notre connaissance des « acteurs » de l'activité sociale. En retour, nous avons aussi beaucoup à connaître et faire connaître de cette institution qui possède, outre tant de films en archives, mais peut nous permettre, si besoin, à partir des supports en sa possession, de revoir des films ou autres documents qui ne pourraient plus être visibles autrement.

**4** Jean-Marie Huret devant l'Usine Renault de Sandouville, photogramme extrait du film réalisé par Albert Perrot : « Mai 68 », Super 8mm, muet.

© Mahn/  
Pole Image  
Haute-Normandie.

**5** Photogramme extrait du film tourné par François Le Gouarder, *Manif(s) S/S France au Havre, 1974*, Super 8mm, muet.

© Mahn/  
Pole Image  
Haute-Normandie.

### POUR TOUS RENSEIGNEMENTS

N'hésitez pas à vous adresser à :

**Pôle Image Haute-Normandie**

T. : 02 35 70 20 21

ou **Agnès Deleforge**

T. : 02 35 89 12 59 / Courriel : [ad@poleimagehn.com](mailto:ad@poleimagehn.com)

• Pour consulter le site de Pôle Image :

[www.poleimagehn.com](http://www.poleimagehn.com)

• Et pour les archives audiovisuelles :

[www.archivesenligne.fr](http://www.archivesenligne.fr)



# La médaille du travail ou la Nation reconnaissante



Qu'elle soit encadrée ou remise au fond d'un tiroir, la médaille du travail demeure la décoration qui vient résumer une carrière professionnelle et que tout travailleur se voit un jour remettre tel un valeureux soldat.

Par Michel Croguennec

**1 2 3** Le maire de Petit-Quevilly de 1967 à mars 1983, Henri Levillain, remet la médaille du travail aux récipiendaires.  
© Archives ville de Petit-Quevilly.

Cette décoration civile française comporte quatre échelons qui représentent autant d'années de labeur vécues au sein d'une ou de plusieurs entreprises : 20, 30, 35 ou 40 ans. Selon le nombre d'années, celle-ci se pare d'argent, de vermeil ou d'or.

La médaille d'honneur du travail délivrée au nom du Ministère du Travail, a été instituée par décret du 15 mai 1948. Elle récompense l'ancienneté de tout salarié, de nationalité française ou étrangère travaillant en France pour le compte d'une entreprise nationale ou étrangère. La médaille est également remise aux salariés travaillant dans une entreprise française implantée hors du pays.

L'idée d'honorer de manière systématique les travailleurs pour leurs années de labeur remonte au XIXe

siècle. C'est un décret du 16 juillet 1886 qui institue la première médaille destinée à récompenser le monde du travail. Initiée par le Ministre du Commerce et de l'Industrie Edouard Lockroy, la médaille d'honneur du travail est alors décernée aux ouvriers et employés, attachés à un même établissement industriel ou commercial, aux ouvriers occupés dans les établissements d'enseignement technique, aux employés des chambres de commerce et d'industrie reconnues comme établissements d'utilité publique. Dans une période de forte mobilité de la main-d'œuvre industrielle, phénomène combattu par le patronat, cette décoration récompense les bons travailleurs qui auront su rester attachés à la même entreprise durant toute leur carrière.

La médaille d'honneur du travail laisse toutefois à l'écart les salariés qui n'entrent pas dans les catégories définies par le décret. Afin de combler cette lacune, de nouvelles décorations sont mises en place à l'exemple de la médaille d'honneur des travaux publics. Instaurée par le décret du 1er mai 1897 sous le nom de médaille d'honneur des cantonniers et agents subalternes celle-ci vient récompenser, entre autres, les employés des compagnies de chemins de fer (qui auront leur propre médaille à partir de 1913). Le décret du 9 août 1913 instaure pour sa part, la médaille d'honneur du Ministère du travail et de la Prévoyance sociale dite « médaille des vieux serviteurs » qui est attribuée aux personnels de maison et domestiques. En 1945, la médaille d'honneur départementale et communale est créée pour récompenser les années de travail des fonctionnaires des collectivités locales.

L'instauration de la Médaille d'honneur du travail en 1948 va fusionner une partie de ces décorations faisant notamment disparaître la « Médaille des vieux serviteurs » tombée en désuétude.

Mais avec l'évolution du monde de l'emploi depuis ces dernières décennies, la notion de fidélité va peu à peu s'estomper pour l'attribution de la médaille. Si à l'origine celle-ci était remise aux personnes ayant fait toute leur carrière au sein d'une seule entreprise, cela devient rare aujourd'hui. Mal vue hier, la mobilité, quand elle n'est pas subie, est aujourd'hui érigée en modèle dans certains milieux économiques, ce qui aboutit à un renversement des valeurs. Les règles concernant l'attribution de la médaille du travail a donc dû s'adapter à l'essor de la flexibilité de l'emploi pour prendre en compte des carrières qui ne sont plus aussi linéaires que par le passé. De même, dans une société où le jeunisme est à la mode, la médaille qui récompense les années de travail est un marqueur de l'âge du récipiendaire, un symbole de vieillesse. Ces évolutions sociétales tendent donc à faire de la médaille du travail une décoration qui peut appa-

raître comme désuète et teintée de paternalisme. Certains salariés peuvent de fait s'en détourner et décliner l'invitation de se rendre à la cérémonie de remise de la décoration par l'employeur ou le maire de la commune où se trouve l'entreprise. En revanche, la prime qui accompagne la médaille est rarement refusée. Exonérée d'impôt, celle-ci peut représenter jusqu'à un mois de salaire.

Mais une chose reste vraie ; quelle que soit sa position au sein de l'entreprise, l'attribution par la Puissance publique de cette décoration demeure profondément égalitaire. C'est en effet la seule occasion de mettre sur le même piédestal l'ouvrier le plus modeste comme le cadre le plus élevé. Cela explique sans doute que les syndicats comme la CGT ou la plupart des travailleurs, restent profondément attachés à cette forme de reconnaissance, parfois la seule dans une carrière professionnelle.

**« Quelle que soit sa position au sein de l'entreprise, l'attribution par la Puissance publique de cette décoration demeure profondément égalitaire. »**

#### SOURCES BIBLIOGRAPHIQUES

*La fabrique de l'honneur. Les médailles et les décorations en France (XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle),* Bruno Dumons, Presses universitaires de Rennes, 2009.

*Les décorations civiles et militaires de la Révolution à nos jours,* Jean-Pierre Mir, Archives et culture, Paris, 2010.



# Voyage en terres d'espoir

## La Seine-Maritime

L'Institut CGT d'Histoire Sociale de Seine-Maritime et Le Maitron (Dictionnaire Biographique du Mouvement Ouvrier) vous proposent une invitation à partir à la recherche de celles et ceux qui, en Seine-Maritime (Seine-Inférieure), se sont mobilisés pour nos idéaux démocratiques et sociaux.

Dans bien des cas, leur souvenir est effacé par les puissants et les dominants, qui réquisitionnent l'Histoire à leur profit.

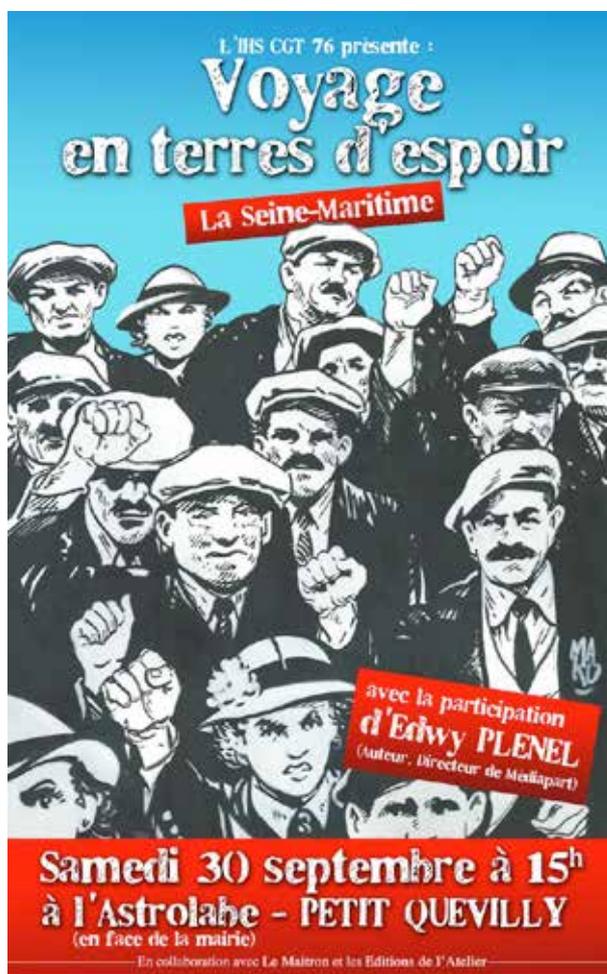
Nous vous proposons d'aller à la rencontre de ces militant-e-s de l'égalité sans lesquels nos valeurs n'auraient jamais vu le jour. De les rencontrer, grâce au Maitron, cet immense dictionnaire biographique du mouvement ouvrier et social, avec quelques-uns, quelques-unes, de ses 1500 héros ou héroïnes inconnus ou méconnus, en Seine-Maritime (Seine-Infé-

rieure) qui ont fait notre histoire sociale, pendant deux cents ans. C'est un regard dans le rétroviseur, orienté vers l'avenir. C'est une histoire vivante qui peut réenchanter notre présent.

Pour cela, nous vous convions à Dieppe, puis dans les agglomérations havraise et rouennaise, avec une troupe de comédiens qui vous conteront leur histoire, leurs aventures. Dans nos temps d'obscur incertitude et de doute, visiter Le Maitron, c'est reprendre force et courage. Acte de fidélité et geste de survie, cet événement reprend les idées évoquées dans le livre éponyme d'Edwy Plenel : Voyage en terres d'espoir. En donnant à voir dans un voyage qui commence en 1789 et se termine à Dieppe, en 1989.

**Trois premières dates du spectacle sont programmées que vous pouvez d'ores et déjà retenir.** Entrée gratuite.

- **Le 30 septembre 2017**, à 15h, Salle de l'Astrolabe à Petit-Quevilly (face à la mairie) avec la présence d'Edwy Plenel (auteur, directeur de Médiapart)
- **Le 6 octobre 2017**, au Drakkar à Dieppe
- **Le 20 janvier 2018**, à l'Espace Culturel de la Pointe de Caux à Gonfreville l'Orcher (dans le cadre de la semaine ouvrière)



Le « Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier et social », le « Maitron » du nom de son créateur, c'est une œuvre aussi monumentale que collective (Plus de 170 000 notices, dont 1 500 en Seine-Maritime, 79 volumes ou productions) créée en 1964 et à laquelle la révolution numérique donne toute son ampleur. Autant d'hommes et de femmes qui, pour la plupart, seraient sans lui restés dans les oubliettes de l'histoire officielle, et leur cause avec. Nous vous invitons à arpenter les « terres d'espoirs en Seine-Maritime » : celles portées par les centaines de vies qui sont la matière de ces notices biographiques, ce chemin inédit, qu'il nous revient d'inventer en marchant sur leur pas.

## BULLETIN D'ABONNEMENT AU FIL ROUGE

Soutenez-nous, rejoignez-nous, abonnez-vous au *Fil rouge*

### Abonnement individuel 2017

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

Code Postal : ..... Ville : .....

Courriel : ..... Tél. : .....

**Adhésion simple ou abonnement au *Fil rouge*: 23 €/an**  
(sans abonnement aux *Cahiers d'Histoire Sociale*)

**Adhésion ou abonnement: 36 €/an**  
(avec abonnement aux *Cahiers d'Histoire Sociale*)

**Abonnement groupé pour 10 abonnés et plus (dans le cadre d'une association ou d'une section de retraités)**

**13 € x ..... (nombre d'abonnés) = ..... €/an**

### Abonnement groupement ou association 2017

**Syndicat, UL ou association: 56 €/an**  
(avec 3 exemplaires du *Fil rouge*)

**Comité d'entreprise (ou organisme équivalent):**  
(avec l'abonnement aux *Cahiers d'Histoire Sociale*)  
**moins de 500 salariés: 87 €/an** (avec 3 ex. du *Fil rouge*)  
**plus de 500 salariés: 172 €/an** (avec 3 ex. du *Fil rouge*)

Nom et/ou intitulé: .....

Adresse: .....

Code postal: ..... Ville : .....

Courriel: ..... Tél. : .....

Date du paiement: .....

Adressez vos chèques à:  
Institut CGT d'Histoire Sociale  
de Seine-Maritime, maison CGT,  
26 avenue Jean-Rondeaux  
76108 Rouen cedex

## NOUVEAU - PRÉLÈVEMENT AUTOMATIQUE

Réglez votre abonnement par prélèvement automatique afin de ne pas oublier. Nous vous prélèverons **une fois par an**. Envoyez-nous un relevé d'identité bancaire et remplissez l'autorisation de prélèvement ci-dessous, nous ferons le nécessaire (notre numéro d'émetteur: 522922).

*J'autorise l'établissement teneur de mon compte à prélever une fois par an sur ce dernier, si la situation le permet, le prélèvement ordonné par le créancier désigné ci-dessous.*

*En cas de litige sur un prélèvement, je pourrais en faire suspendre l'exécution par simple demande à l'établissement teneur de mon compte. Je réglerai le différend directement avec le créancier.*

### Titulaire du compte

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

Code Postal : ..... Ville : .....

### Désignation du compte à débiter

Établissement : .....

Guichet : .....

N° de compte : .....

Clé RIB : .....

**Créancier:** Institut CGT d'Histoire Sociale,  
26 avenue Jean-Rondeaux, 76108 Rouen cedex  
numéro d'émetteur: 522922

### Établissement teneur du compte

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

Code Postal : ..... Ville : .....

**Ne pas oublier le RIB**



### L'Assemblée Générale de l'IHS CGT 76 s'est tenue le 14 avril 2016 à Rouen.

Elle a élu son Conseil d'administration composé de:

**Jacky Maussion** (Président) **Serge Laloyer**, **Pierre Largesse**,  
**Robert Privat** (vice-présidents) **Jacques Defortescu** (secrétaire)  
**René Olleville** (secrétaire adjoint) **Marcelle Marécal** (secrétaire  
archiviste) **Marie Agnès Lallier** (secrétaire administrative)  
**Pascal Lamotte** (trésorier) **Jean Jacques Lefebvre** (trésorier adjoint).  
Commission de contrôle: **Germain Narzis**, **Alain Bozec**  
Membres du CA: **François Auvray**, **Marius Bastide**,  
**Bernard Berthelot**, **Luc Bourlé**, **Sylvain Brière**, **Pierre Lebas**,  
**Anita Ménendez**, **Pascal Morel**, **Gaël Pasquier**, **Albert Perrot**,  
**André Delestre**, **Gilbert Louvet**, **Gilles Robillard**

Conformément aux statuts de l'IHS CGT 76, le Conseil Scientifique de l'Institut est composé de: **Croguennec Michel**, archiviste ville de Petit-Quevilly, **Barzmann John**, professeur d'histoire contemporaine, directeur IDEES-Le Havre (cirtai) UMR 6266 CNRS/Université du Havre, **Dhaille/Hervieu Marie Paule**, docteur en histoire contemporaine de l'Institut d'études politiques de Paris, **Ducange Jean Numa**, maître de Conférence en histoire contemporaine Université de Rouen, **Largesse Pierre**, historien, Vice-président de l'IHS CGT 76, **Lecœur Boris**, professeur agrégé d'Histoire, **Marec Yannick**, professeur d'Histoire Contemporaine Université de Rouen, **Mazauric Claude**, professeur émérite d'histoire moderne de l'Université de Rouen, **Pigenet Michel**, professeur d'Histoire contemporaine Paris 1 Sorbonne, **Roland-Simion Monique**, agrégée d'histoire Université de Rouen, **Sanchez Marie**, conservatrice du patrimoine à la CRÉA, **Saunier Éric**, maître de Conférence en histoire moderne de l'Université du Havre, **Sevestre Sandrine**, conservatrice Archives départementales de Seine-Maritime.

**Le conseil scientifique s'est réuni le 25 septembre 2014.**



LOCATIONS - VACANCES FRANCE

**Pour Vos vacances,  
Dès avril et jusqu'à septembre**

**Pensez à réserver dès maintenant !**

**[www.tlcvacances.fr](http://www.tlcvacances.fr)  
02.35.21.69.63**